

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MEMBRES EN  
EXERCICE :

29

MEMBRES  
PRESENTS :

18

MEMBRES  
VOTANTS :

18 + 1 pouvoir

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE le vingt-huit mars, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Centre de Gestion, Monsieur LEHONGRE est président de séance

**Représentants du collège des communes affiliées :**

Etaient présents :

Françoise BULARD, Dominique BURET, Joël CLOMENIL, Pieternella COLOMBE, Annie DEPRESLE, Isabelle DUONG, Jérôme GRENIER, Richard JACQUET, Janick LEGER, Jean-Luc MOENS, Jérôme PASCO, Gwendoline PRESLES, Françoise PREYRE, Martine SAINT-LAURENT

Etaient excusés :

René DUFOUR (donne pouvoir à M. CLOMENIL), Eugène GIMENEZ, Danielle JEANNE, Yannick LUCAS, Marie-Dominique PERCHET, Mickaël PEREIRA

**Représentants du collège des EPCI affiliés :**

Etaient présents :

Pascal LEHONGRE, Jean-Marie LEJEUNE, Michael ONO DI BIOT

**Représentants du collège des adhérents au socle commun :**

Était présente :

Chantale LE GALL

Etaient excusés :

France BARILLER, Servane BAYRAM, Karène BEAUVILLARD, Marie-Louise DOSSOU YOVO, Jean-Pierre LE ROUX

Date de convocation : 21 mars 2024

Secrétaire de séance : Jean-Luc MOENS

## COMPTE DE GESTION 2023 POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE - ADOPTION

Le compte de gestion sur chiffres du Payeur départemental est un document qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Le compte de gestion répond à deux objectifs :

- justifier l'exécution du budget : production des deux états :
  - état de consommation des crédits
  - exécution du budget.
- Présenter la situation patrimoniale et financière de la collectivité :
  - Balance générale des comptes
  - Bilan.

Les comptes figurant au compte de gestion 2023 du Payeur départemental sont strictement identiques à ceux du compte administratif 2023.

Il sera proposé au Conseil d'Administration

- D'adopter le Compte de Gestion 2023 conforme au compte administratif 2023 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes formalités afférentes

---

### DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR QUOI STATUANT, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE, A L'UNANIMITE :

- d'adopter le Compte de Gestion 2023 conforme au compte administratif 2023 du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure ;
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à toutes formalités afférentes.

Il est à noter qu'en vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication sur le panneau d'affichage du CDG27.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures.

Date de transmission de la présente délibération à  
Monsieur le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat :

Date de notification :

Je certifie sous ma responsabilité le caractère exécutoire  
de la délibération exposée ci-dessus.

Fait à Evreux, le

Le Président,

LE PRESIDENT,

Pascal LEHONGRE

